

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA) Projet de nouvelles dispositions et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision partielle de l'ordonnance.
Délai de réponse :	3 octobre 2016
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Claudia Graf-Meier Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne claudia.graf@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word et une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position
Questions complémentaires :	Claudia Graf-Meier Tél. +41 (0) 31 327 92 61 claudia.graf@finma.ch
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch